

Le centre médical en sursis



Le centre médical survivra 2 ans à la base.

« Les militaires vont partir mais est-ce que les gens pourront encore se soigner ? » A l'approche du départ des troupes de la base aérienne 217, d'ici quelques mois, un collectif s'inquiète de l'avenir du centre de consultation médicale, adossé au terrain militaire. Depuis quelques années, les installations, déjà vétustes, se dégradent et les spécialistes qui faisaient la réputation du centre désertent les consultations. Face à la situation, les membres du collectif craignent sa disparition et interpellent les pouvoirs publics en lançant une pétition pour demander que des mesures soient prises dans le cadre du plan de redynamisation du secteur.

portes mais n'a obtenu aucune garantie. « On a un peu l'impression d'une omerta sur le sujet. Nous voyons ça comme une politique délibérée. Ils ne font aucun aménagement et poussent les médecins à partir en perspective d'une fermeture. Le bail sera échu au 31 décembre 2012 », estime Patrice Simon, représentant du collectif et élu non-inscrit à Brétigny. Installé sur le site depuis des décennies, le centre dépend du ministère de la Défense et soigne aussi bien des militaires que des civils, qui représentent d'ailleurs aujourd'hui la majorité des patients, pour 16 000 consultations annuelles.

« Les gens viennent de tout le département parce qu'ici, ils n'ont pas grand-chose à avancer », poursuit Patrice Simon. L'ensemble des médecins qui exerce dans l'établissement est conventionné secteur 1 de la sécurité sociale, c'est-à-dire qu'il dispense le patient de l'avance des frais correspondant au remboursement de la sécu. Le centre accueille

des personnes à faibles ressources. « Je connais de nombreuses personnes âgées qui viennent ici et beaucoup d'entre elles sont précaires. Elles s'inquiètent parce qu'elles ne sont pas sûres d'avoir un suivi médical de qualité après », rapporte un Saint-Michellois, venu spontanément en soutien.

« L'Etat doit continuer à assurer cette mission, d'autant que Brétigny manque de plus en plus de médecins. Il y aurait aussi la possibilité de créer un centre de santé municipal, voire intercommunal. Mais nous avons l'impression que les élus n'ont pas pris la mesure de la situation », ajoute Patrice Simon.

150 000 euros de l'Etat pour le réhabiliter

Le contrat de redynamisation du secteur est en négociations depuis un moment et les élus l'assurent, ils n'oublient pas le centre médical. « Nous n'avons pas cette compétence à l'agglo. Mais on a obtenu de l'Etat que la pérennité du centre soit inscrite dans le contrat, avec une enveloppe de 150 000 euros. Et le plus important, c'est que le préfet

très termes, à compter de la fermeture de la base, le site continuera à accueillir des patients et nous donnera du temps pour trouver une solution de relocalisation. Et nous aiderons le maire de Brétigny en ce sens », souligne Olivier Léonhardt, le président de l'agglomération du Val d'Orge, qui avait reçu le collectif avec le maire de Brétigny, Bernard Decaux (que nous n'avons pas réussi à joindre).

Pour le collectif, les 150 000 € promis par l'Etat sont insuffisants pour remettre la structure daplomb, mais le personnel qui y travaille reste convaincu que c'est possible, malgré les désillusions qui s'installent de plus en plus. « Ce centre pourrait très bien tourner si on y met les moyens. Il n'y en a presque plus nulle part alors que c'est indispensable, lâche l'une d'eux. Moi, j'ai ma clientèle principale en centre-ville, mais certains des médecins ici n'ont que ces consultations-là. Il y a une vraie clientèle, l'ophtalmo et les dentistes sont débordés. Le sort du centre devrait être scellé d'ici quelques semaines, en même temps que les annonces sur le contrat de redyna-